

# La TPME, enfin une priorité économique et sociale

En vue de mettre en place un programme intégré comportant plusieurs mesures destinées à aplanir les difficultés entravant l'accès au financement des jeunes porteurs de projets et des petites entreprises, un fonds de 8 milliards de dirhams est mobilisé pour garantir leur accès aux crédits bancaires. PAR **ABDELHAK MAISSOUR**



Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al Maghrib, Mohamed Benchaâboun, ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration et Mohamed Kettani, vice président du GPBM.

**A**près quatre mois de préparation, depuis le discours Royal lors de l'ouverture de la session d'automne du Parlement, invitant les banques à s'impliquer davantage dans le financement des jeunes porteurs de projets, le processus s'est accéléré à la fin de janvier. Le 3 février, le ministre des Finances, M. Benchaâboun, le Wali de Bank Al-Maghrib (BAM) et le Président du Groupement des Banques du Maroc (GPBM) ont présenté,

devant le Souverain, le dispositif du «Programme intégré d'appui et de financement des entreprises». Dans son allocution, M. Benchaâboun a annoncé la création d'un Compte d'affectation spéciale doté d'une enveloppe de 6 Milliards de DH, répartie sur une durée de 3 ans, financée à parts égales par l'État et le secteur bancaire. Il a estimé que ce programme contribuera, chaque année, à la création d'environ 27.000 nouveaux postes d'emplois et à l'accompagnement de 13.500

entreprises supplémentaires.

De son côté, le Wali de BAM a fait observer, dans son discours devant le Souverain, que BAM a mis en place un mécanisme de refinancement illimité de tous les crédits bancaires accordés aux catégories ciblées de crédits au taux d'intérêt préférentiel de 1.25%, soit 100 points de moins que le taux directeur de BAM. S'agissant du reporting, le Wali a assuré qu'il sera procédé à l'élaboration d'un modèle de rapports détaillés qui

seront soumis par les banques et qui permettront de suivre, de façon précise, les indicateurs relatifs aux différentes catégories de crédits, leur répartition géographique et sectorielle et, le cas échéant, les raisons de refus des crédits.

M. Benjelloun le président du GPBM, a assuré que les Banques s'engagent à mettre au service des catégories ciblées tout l'accompagnement nécessaire qu'ils requièrent. Les produits offerts aux jeunes entrepreneurs seront simples d'accès et d'utilisation, grâce à des procédures allégées, bénéficiant d'une gratuité, au départ, des frais de constitution des dossiers ainsi que de faibles taux d'intérêt. Il a pris l'engagement que « les délais de réponse aux entrepreneurs ne dépasseront pas trois semaines ». Ces délais seront d'autant plus facilités que les banques se verront confier, par la Caisse Centrale de Garantie (CCG), la délégation d'octroi de garantie pouvant atteindre jusqu'à 80% du montant du crédit. De même, l'accès sera élargi aux différents guichets bancaires grâce à un plus grand maillage des localités non encore desservies.

Le 29 janvier, le Parlement a organisé une journée d'étude sur le financement de l'économie nationale. Dans son allocution devant les parlementaires, le nouveau président de la CGEM, Chakib Alj, a salué les nouvelles mesures bancaires en faveur de l'entreprise, mais a insisté sur le fait que le financement bancaire devrait être complété par les autres modes de financement alternatifs, comme le capital-investissement, le capital-risque, le crowdfunding ou encore les Business Angels.

Le 31 janvier, le Souverain a donné ses instructions pour que le Fonds Hassan II mette à la disposition du "Fonds d'appui au financement de l'entreprenariat", un montant de 2 Milliards de DH, sans intérêts, destiné au monde rural, en vue d'obtenir des taux plus préféren-

**Le président de la CGEM, Chakib Alj, a salué les nouvelles mesures bancaires en faveur de l'entreprise, mais a insisté sur le fait que le financement bancaire devrait être complété par les autres modes de financement alternatifs, comme le capital-investissement, le capital-risque, le crowdfunding ou encore les Business Angels.**

tiels pour ce segment. Répondant aux vœux du Souverain, le secteur bancaire a annoncé le plafonnement à 2% du taux d'intérêt des crédits qui seront accordés aux bénéficiaires de ce programme réévalué à 8 Milliards de Dirhams. Pour le monde rural, le plafond sera de 1,75% et ce, malgré le risque plus élevé du fait des aléas climatiques et des fortes variations des prix des produits agricoles. Cette mesure, concédant le plus bas taux jamais appliqué au Maroc, contribuera certainement à l'émergence d'une classe moyenne rurale tant espérée.

Le 3 février, le ministre des Finances, accompagné du Wali de BAM, du Vice président du GPBM, Mohamed Kettani, et de la Présidente du Fonds Hassan II Dounia TAARJI, a présidé la cérémonie de lancement du programme «INTELAKA». Au cours de cette cérémonie, le Directeur de la CCG a présenté la nouvelle offre des trois produits du programme :

- « **DAMANE INTELAK** » : produit

de garantie ciblant les auto-entrepreneurs, les porteurs de projets et les TPE ;

- « **DAMANE INTELAK AL MOUS-TATMIR AL QARAWI** » : produit de garantie ciblant les petites exploitations agricoles, les TPE, les porteurs de projets et les auto-entrepreneurs du monde rural ;

- « **START-TPE** » : produit de financement sous la forme d'une avance remboursable après une franchise de 5 ans, sans intérêts et sans exigence de sûreté, à destination des TPE, porteurs de projet et auto-entrepreneurs.

Au cours de cette cérémonie, le ministre a apporté également, des éclaircissements aux questions de la presse concernant le montant de la dotation dont dispose le fonds. Les 8 milliards de dirhams vont financer les 80% des garanties apportées par la CCG, assure le ministre. S'agissant du montant potentiel des fonds mobilisables au profit des PME, et des porteurs de projets, les premières estimations parlent de 30 à 40 milliards de DH. ■

### → Mode de financement utilisé par secteur et catégorie (TPME)

Secteurs d'activités	Autofinancement	Financement d'origine familiale	Financement externe	Total
Industrie	89,5%	5,2%	5,2%	100%
Construction	84,4%	8,5%	7,0%	100%
Commerce	67,1%	11,2%	21,7%	100%
Services	79,0%	7,9%	13,1%	100%
Ensemble	77,6%	8,7%	13,6%	100%

### → Type de financement externe selon les catégories d'entreprises

Catégories	Crédit auprès des banques	Banques participatives	Bourse des valeurs	Capital risque	Autres	Total
TPE	92,1%	0,0%	0,0%	0,0%	7,9%	100%
PME	94,0%	2,4%	0,0%	1,0%	2,5%	100%
GE	91,0%	2,6%	0,4%	1,3%	4,8%	100%
Total	92,6%	1,4%	0,1%	0,6%	5,3%	100%

Les entreprises recourent au crédit bancaire comme source de financement externe dans 93% des cas quelle que soit la taille.

Source : Résultat de l'enquête du HCP, premiers résultats 2019, Enquête nationale auprès des entreprises.